

dossier de presse



■ Hôtellerie ■ plein air

Le camping a changé!

Secrétariat

BP 21 • 30220 Aigues-Mortes • Tél. 0820 820 454 • +33 (0)466 359 999 • Fax +33 (0)4 66 35 99 90
E-mail : contact@campinglanguedocroussillon.com • Site internet : www.campinglanguedocroussillon.com

Contact presse : Patricia POUDOU

L'Hôtellerie de Plein Air

Quelles réalités aujourd'hui !

Sommaire

1 - LE CAMPING A CHANGE !	2
2 – L'OFFRE EN FRANCE	3
A – L'EVOLUTION DE L'OFFRE	3
B – LA SUPERFICIE.....	4
C – LA REPARTITION ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE GESTION.....	4
D – LES DIFFERENTS TYPES D'HEBERGEMENTS EN FRANCE.....	4
E – LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS.....	5
3 – PRESERVER L'ENVIRONNEMENT	6
A – DES CAMPINGS MIEUX INTEGRES DANS LEUR PAYSAGE.....	6
B – DES MATERIELS MIEUX RECYCLES.....	7
C – DES INITIATIVES EN PARTENARIAT AVEC LES ELUS LOCAUX	7
4 - HPA EN LANGUEDOC-ROUSSILLON	8
A – CAPACITE D'ACCUEIL	8
B – FREQUENTATION 2006 EN LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	8
C – SUPERFICIE.....	9
D – EXEMPLES DE TARIFS PRATIQUES EN REGION	9
5 - REPRESENTATION DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	9
A – LA FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	10
B – LA FEDERATION DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR LANGUEDOC-ROUSSILLON	11
C – HISTORIQUE DE LA FHPALR	12

1 - Le camping a changé !

Il y a trente ans, il suffisait d'ouvrir un terrain situé sur un lieu touristique équipé sommairement d'un bureau d'accueil et de quelques sanitaires, pour accueillir rapidement de nombreux campeurs.

A cette époque les vacanciers étaient, pour la plupart, munis d'un hébergement de type tente ou caravane et la notion de « vacances accessibles au plus grand nombre » suffisait à elle seule.

Puis la sur-fréquentation en haute saison et le sous-équipement ont détérioré l'image du camping. **Depuis une vingtaine d'années les propriétaires ont beaucoup investi** et leurs terrains de camping sont remarquablement bien équipés.

Aujourd'hui, le camping-caravaning est devenu « **l'Hôtellerie de Plein Air** ». Un changement important qui traduit les immenses capacités d'adaptation dont ont fait preuve les professionnels en anticipant les besoins des clientèles.

A la mer, à la montagne, à la campagne ou même en ville, sous tente, en caravane, camping-car, résidence mobile ou chalet, le camping propose désormais une **offre diversifiée et de grande qualité** qui lui permet de répondre à toutes les demandes et à tous les budgets. Il devient ainsi le **premier hébergement commercialisé en France**.

La diversité des sites permet aux campeurs de choisir parmi **8 704 établissements** (la France est n°1 en Europe en matière d'offre et de clientèle accueillie en Hôtellerie de Plein Air, n°2 au monde après les USA) pour des vacances « farniente » ou actives, **dont 797 en Languedoc-Roussillon**, classés de 1 à 4 étoiles (hors campings à la ferme et mini-campings).

Tout en évoluant vers des formes d'hébergements plus confortables, l'Hôtellerie de Plein Air a su défendre un positionnement spécifique : des **localisations souvent imbattables préservant l'environnement** avec davantage de place, pas de constructions à étages et de nombreux espaces réservés aux loisirs.

Les adeptes du camping choisissent ce type d'hébergement par goût du plein air, pour la convivialité ainsi que pour l'éventail des prestations qui leur sont proposées (piscines, tennis, mini-golf, canoë, gymnastique, spectacles, animations, mini-clubs,...). Ces prestations sont appelées à s'enrichir et à se diversifier continuellement car l'avenir de l'Hôtellerie de Plein Air passe, entre autres, par le développement de nouveaux produits touristiques.

2 – L'offre en France

a – L'évolution de l'offre*

*Source L'OT n°264 – Avril 2007.

■ 934 250 emplacements

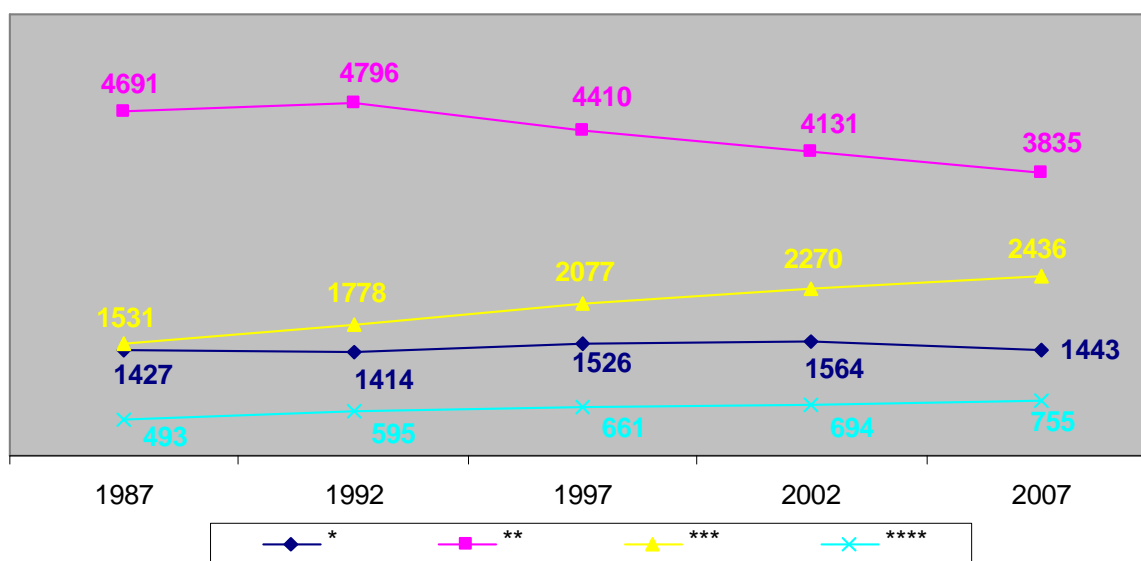
■ 8 704 établissements classés de 1 à 4 étoiles

- Depuis 2001, on constate chaque année une **baisse du nombre de terrains**, assortie en 2007, d'une baisse du nombre d'emplacements. Depuis l'année 2000, l'hexagone a perdu 348 terrains de campings et 7920 emplacements.
- Cette baisse s'effectue au profit d'une **évolution qualitative de l'offre** : moins d'établissements de 1 et 2 étoiles et toujours plus de 3 et 4 étoiles. Les 3 étoiles totalisent pour la première fois en 2007 plus d'emplacements que les 2 étoiles, soit 331 942 contre 329 924.

L'amélioration qualitative s'observe également au travers de l'évolution des équipements des terrains :

- Nombre de campings équipés de piscines en hausse (3214 piscines au lieu de 3192 en 2006). (Voir § e - Les équipements de loisirs).
- Le taux d'équipements en hébergements locatifs a repris sa progression annuelle à deux chiffres, après une tendance observée à la baisse en 2006 pour la première fois depuis 5 ans, avec : +13,5% pour les résidences mobiles et +26,3% pour les HLL.

Evolution du nombre d'établissements par catégorie



b – La superficie

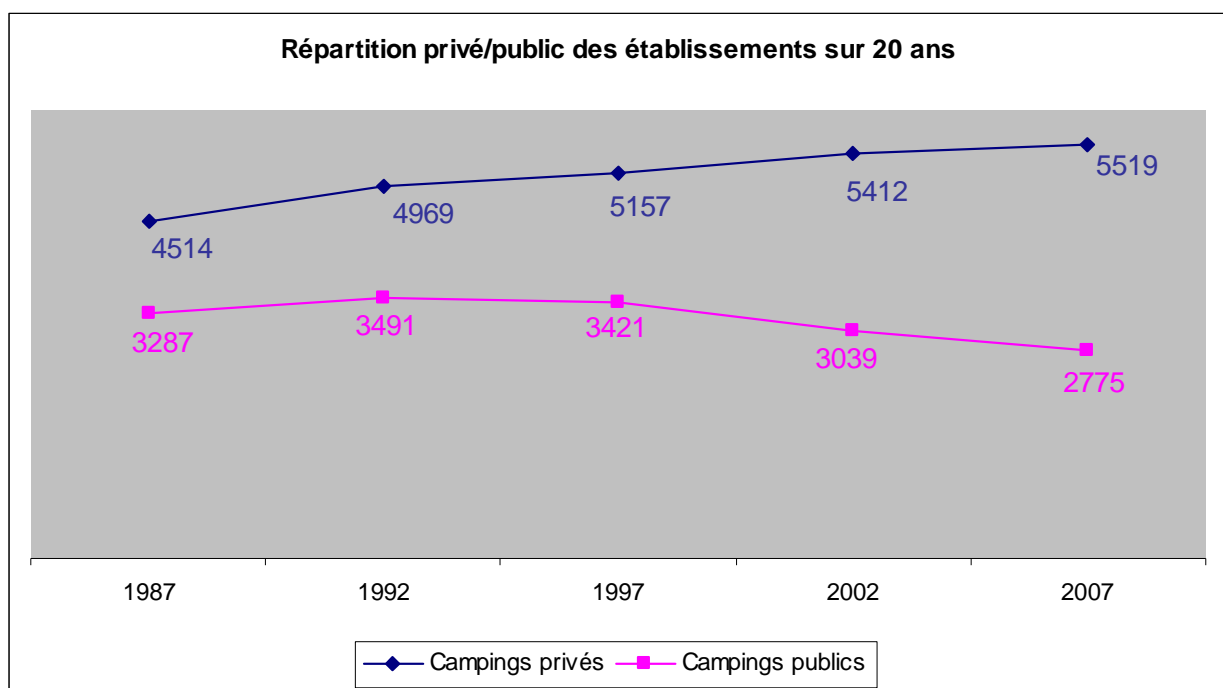
*Source L'OT n°264 – Avril 2007.

- La **superficie totale** des campings en France a baissé de 250 hectares en 2007, elle est la conséquence directe de la diminution du nombre de terrains. En 1991 la superficie moyenne d'un camping était de 1,98 ha, en 2007 elle est de 2,46 ha.

c – La répartition entre les différents modes de gestion*

*Source L'OT n°264 – Avril 2007.

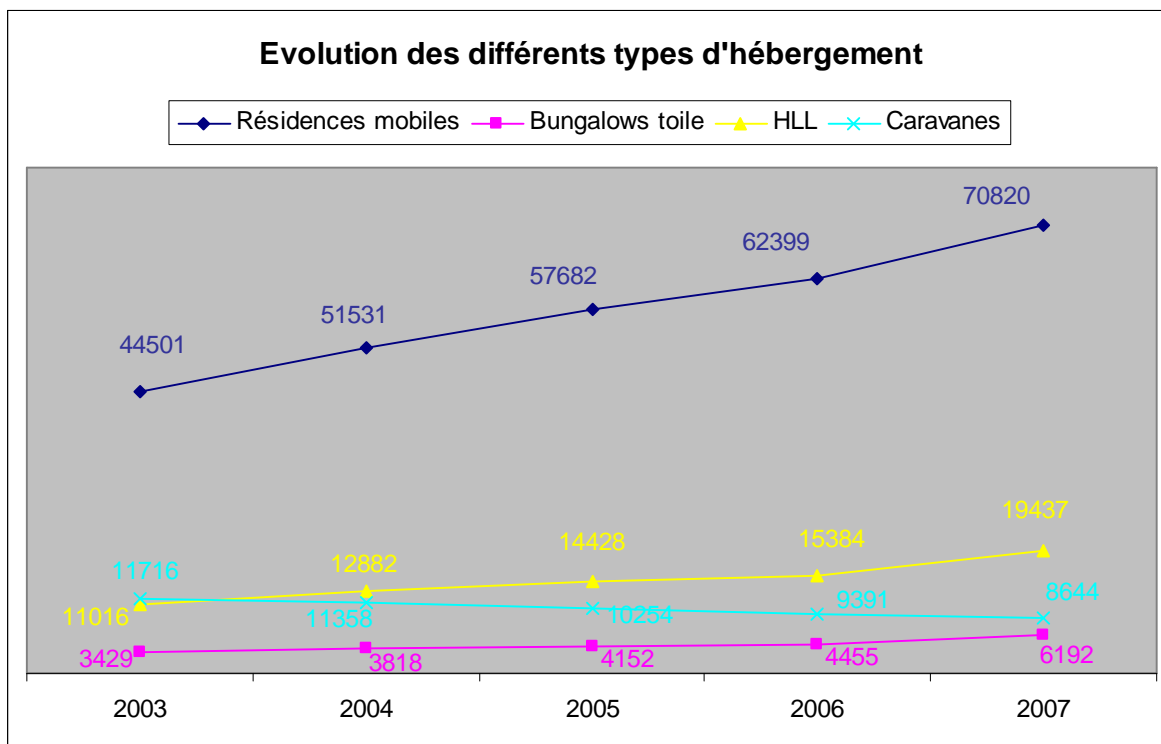
- Le phénomène amorcé il y a une vingtaine d'années se confirme en 2007 : de plus en plus de campings sont des entreprises commerciales privées (63,4% contre 31,9% gérés par des collectivités locales, associations, etc.).



d – Les différents types d'hébergements en France*

*Source L'OT n°264 – Avril 2007.

- Il est difficile d'estimer le parc locatif actuel car les chiffres sont obtenus à partir des déclarations des gestionnaires de camping et des constructeurs. En 2007, le nombre de résidences mobiles est vraisemblablement supérieur à 200 000 (dont la moitié serait la propriété de particuliers louant un emplacement).



e – Les équipements de loisirs*

*Source L'OT n°264 – Avril 2007.

3615 Restaurants

Soit 41,5% de campings équipés en France en 2007, concerne en priorité les 4* (équipés à 78%). Le Languedoc-Roussillon est la 3^o région de France avec 52,8% de restaurants dans ses établissements de camping

3214 Piscines

Le Languedoc-Roussillon est la 3^o région de France la mieux équipée (48,6% des campings en région ont une piscine), après Pays-de-la-Loire et Aquitaine

2098 Terrains de tennis

24,1% des campings en France sont équipés (baisse amorcée de cet équipement de loisirs depuis 2006). Le Languedoc-Roussillon est dans la moyenne nationale avec 24,6% de campings équipés.

1083 Golfs ou mini-golf

Baisse amorcée depuis plusieurs années

397 Centres Equestres

Tendance à la baisse depuis quelques années

3 – Préserver l'environnement*

*Extrait dossier de presse réalisé par le cabinet Communication et Institutions à Paris pour la FNHPA – Janvier 2007.

Pleinement consciente que son développement ne pourra se faire qu'en harmonie avec un environnement préservé, l'hôtellerie de plein air s'attache à améliorer à la fois l'esthétique des hébergements locatifs et leur intégration paysagère.

Au sein des exploitations, la tendance est à la proximité et l'harmonie avec la nature. Des investissements importants permettent de réelles avancées, comme la création d'îlots d'emplacements sans voitures, l'espacement des résidences mobiles et d'habitations légères de loisirs entre elles au-delà des exigences normatives, ou le développement de la végétation pour intégrer les habitats locatifs dans le paysage, quelle que soit la saison (haies structurantes, plantes grimpantes, taillis, arbres et arbustes, ...).

En 2006, cette préoccupation environnementale a été fortement relayée par la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA), en partenariat avec les pouvoirs publics et des associations d'élus.

a – Des campings mieux intégrés dans leur paysage

Principale innovation : la publication d'une Charte nationale pour la qualité paysagère des campings en janvier 2007.

La charte paysagère est une liste d'engagements pris en 2006 par les exploitants de campings aménagés classés, sous l'égide de la FNHPA, en vue de mieux intégrer la dimension paysagère et environnementale du camping.

Elle est organisée autour d'un certain nombre d'objectifs :

- ✚ intégrer l'établissement à son site naturel et culturel,
- ✚ minimiser l'impact des équipements durs et des aménagements,
- ✚ promouvoir un agencement raisonné des emplacements,
- ✚ garantir la légèreté et la souplesse des installations et des matériels,
- ✚ adopter une gestion éco-responsable.

Chacun de ces objectifs est décliné en préconisations concrètes.

Ces engagements portent sur la création de tout nouvel établissement mais également sur la mise à niveau progressive des terrains existants. Le **Guide de préconisations paysagères** illustre les principes de la Charte par des propositions et suggestions concrètes pour les professionnels de l'hôtellerie de plein air.

Avec ces deux documents, les exploitants disposent d'un guide pratique pour améliorer leurs pratiques ainsi qu'une base de dialogue avec les élus de leur commune.

b – Des matériels mieux recyclés

En mai 2006, une **Convention nationale organisant une filière de recyclage des résidences mobiles** a été signée par l'ensemble des professionnels du secteur de l'hôtellerie de plein air.

L'objectif est de s'approprier à renouveler des matériels dans des quantités et à un rythme de plus en plus important au fil des années à venir. D'une centaine de résidences mobiles en 2007, cette Convention prévoit la déconstruction et le recyclage de 1000 résidences mobiles en 2009, 10000 en 2015 et 20000 en 2020.

c – Des initiatives en partenariat avec les élus locaux

La "Charte paysagère" et la "Convention recyclage" sont deux initiatives qui ont été suivies et encouragées par les associations d'élus locaux. Un partenariat d'échanges et de dialogue qui s'est traduit par la signature d'un protocole d'accord, le 9 juin dernier à Royan, avec trois associations d'élus locaux.

Intitulé "Concilier environnement et développement touristique local", ce texte encourage une pratique équilibrée et durable du camping. Il a été signé avec les présidents de trois associations de maires : M. Yvon Bonnot, président de l'Association Nationale des élus du littoral, M. Didier Borotra, président de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques et M. Gilbert Blanc-Tailleur, président de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne.

Placée sous l'égide de M. Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme, cette démarche associe, aux côtés des exploitants de terrains et des consommateurs, toute la filière de l'hôtellerie de plein air. Elle s'appuie notamment sur les outils existants ; la Charte d'insertion paysagère et la Convention visant à organiser une filière de recyclage des résidences mobiles hors d'usage.

Au-delà de ces objectifs concrets, dont la réalisation sera évaluée avec l'ensemble des signataires au minimum tous les deux ans, l'accord de Royan encourage les initiatives innovantes (éco-conception des matériels, hébergements adaptés aux particularismes régionaux, ...) et exprime la nécessité d'un plus grand dialogue, au niveau local, pour la résolution d'éventuels problèmes d'aménagement.

4 - HPA en Languedoc-Roussillon

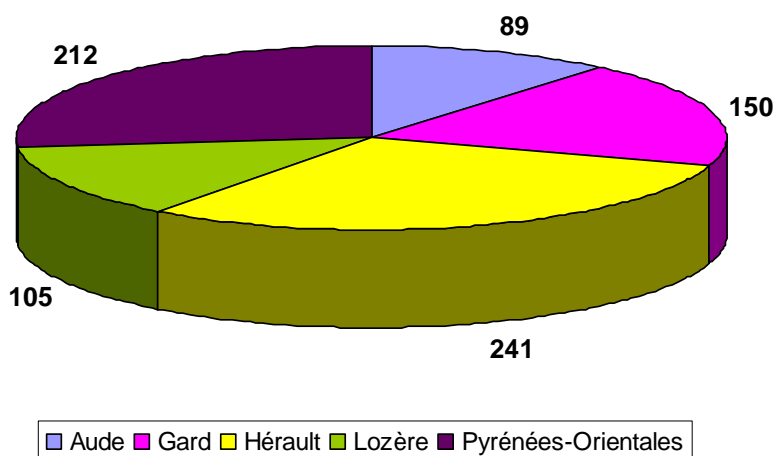
+ d'infos sur notre plaquette "**Les chiffres du camping**"
ci-jointe ou sur : www.campinglanguedocroussillon.com

a – Capacité d'accueil*

*Source L'OT n°264 – Avril 2007.

Le Languedoc-Roussillon est la **1^{ère} région de France en nombre d'emplacements** (116 314) et la **3^{ème} région de France en nombre de terrains de camping** (797) après Rhône-Alpes et la Bretagne.

Répartition du nombre d'établissements en Languedoc Roussillon



b – Fréquentation 2006 en Languedoc-Roussillon*

*source Observatoire Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon

L'hôtellerie de Plein Air ce sont **16 millions de nuitées**, en 2006 réparties comme suit : **10 495 846 nuitées françaises** et **5 484 895 nuitées étrangères**. La clientèle française représente 66% des séjours et la clientèle étrangère 34%.

- 73% des nuitées sont réalisées dans les établissements 3* et 4*
- 74% des nuitées sont réalisées sur le littoral
- Durée moyenne de séjour des français : 7,2 nuitées
- Durée moyenne de séjour des étrangers : 7,7 nuitées.

Pour la clientèle étrangère :

- Les Pays-Bas représentent 41% des nuitées étrangères en 2006

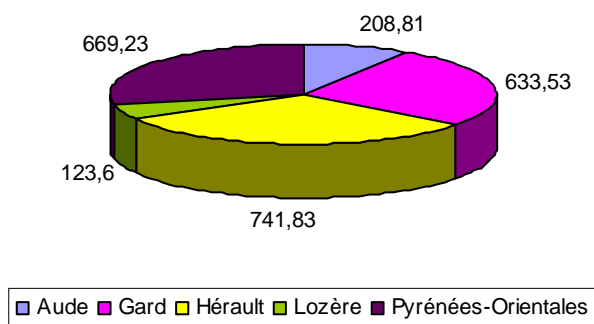
- L'Allemagne 22%
- La Belgique 13%
- Le Royaume-Uni 10%

c – Superficie

*Source L'OT n°264 – Avril 2007.

Les établissements de camping du Languedoc-Roussillon représentent une superficie de **2377 ha**, qui sont de véritables espaces naturels protégés non bâtis.

Surface occupée par les terrains de camping en Languedoc Roussillon



d – Exemples de tarifs pratiqués en région

Enquête FHPA LR sur les tarifs (mise à jour 03/2007)

Moyennes de prix forfaitaires en **emplacement standard** (électricité comprise) **par jour en haute saison** suivant la catégorie :

	2 personnes	3 personnes	4 personnes
1 étoile	15,42 €	18,81 €	22,21 €
2 étoiles	18,54 €	22,59 €	26,63 €
3 étoiles	22,31 €	27,09 €	31,90 €
4 étoiles	32,24 €	38,97 €	45,94 €

Moyennes de prix forfaitaires par **semaine en location haute saison** par catégorie suivant le type d'hébergement :

	HLL 6 personnes	Résidences Mobiles 6 personnes
1 étoile	588,20 €	483,75 €
2 étoiles	582,29 €	502,57 €
3 étoiles	640,88 €	619,21 €
4 étoiles	819,37 €	815,69 €

5 - Représentation de l'Hôtellerie de Plein Air

a – La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

Adresse 105 rue Lafayette
75010 Paris
☎ 01 48 78 13 77
📠 01 42 85 41 39
Internet : www.fnhpa-france.com
E-mail : fnhpa@club-internet.fr

Président Guylhem FERAUD

Couverture nationale 20 régions représentées
93 départements représentés

Composition Aires naturelles de camping
Camps de tourisme et loisirs 1, 2, 3 et 4 étoiles
Parcs Résidentiels de Loisirs

Missions **Représenter** le secteur auprès des pouvoirs publics et des organismes touristiques.
Défendre les professionnels du secteur dans leurs litiges.
Développer la profession dans son ensemble avec notamment l'organisation du Congrès National.
Informier et **former** les gestionnaires de campings.

Représentation

- ▶ Conseil National du Tourisme
- ▶ Observatoire National du Tourisme
- ▶ Commission Nationale de Classement des Campings
- ▶ Commission des Comptes du Tourisme
- ▶ Agence Nationale des Chèques Vacances
- ▶ Conseil Supérieur de la Météorologie Nationale
- ▶ INFATH (organisme de formation)
- ▶ Agence Française de l'Ingénierie Touristique
- ▶ Fédération Européenne de l'Hôtellerie de Plein Air

b – La Fédération de l’Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon

Secrétariat

BP 21 - 30220 AIGUES-MORTES
☎ 0820 820 454 / (33) 4 66 35 99 99 📠 04 66 35 99 90
Site Internet : www.campinglanguedocroussillon.com
E-mail : contact@campinglanguedocroussillon.com

Président

Jean-Marc BARDOU
Camping LA NOUVELLE FLORIDE
34340 MARSEILLAN

Vice-Président régional délégué

Bernard SAUVAIRE
Camping LA PETITE CAMARGUE
30220 AIGUES-MORTES

Vice-Présidents départementaux

Pour l’Aude : **Marc TRINQUELLE**
Camping LE BOUT DU MONDE
11400 VERDUN EN LAURAGEAIS

Pour le Gard : **Bernard SAUVAIRE**
Camping LA PETITE CAMARGUE
30220 AIGUES-MORTES

Pour l’Hérault : **Jean PIOCH**
Camping PLEINE MER
34450 VIAS

Pour la Lozère : **Jean Paul GELY**
Camping LE CAPELAN
48150 MEYRUEIS

Pour les Pyrénées-Orientales : **Roger PLA**
Camping BRASILIA
66140 CANET EN ROUSSILLON

Secrétaire Général

Jean-François BEY
Camping LES GALETS
66700 ARGELES SUR MER

Trésorier

Frédéric JULLIAND
Camping DE L'ESPIQUETTE
30240 LE GRAU DU ROI

Couverture

Régionale : 5 départements, soit **448 campings adhérents**.

Missions

Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et des organismes touristiques.
Défendre les professionnels du secteur dans leurs litiges.
Développer la profession dans son ensemble avec notamment l’organisation annuelle à Montpellier du *Salon des Équipements et Techniques du Tourisme* et du *Congrès des Professionnels du Tourisme et du Plein Air*.

Représentation auprès de :

- ▶ Maison de la France
 - ▶ Fédération Nationale de l’Hôtellerie de Plein Air
 - ▶ MEDEF
 - ▶ Commission Régionale et Départementale d’Action Touristique
 - ▶ Conseil Économique et Social
 - ▶ Comité Régional du Tourisme
 - ▶ Comités Départementaux du Tourisme
 - ▶ Comité Départemental de la Consommation
 - ▶ CRIT LR
-

c – Historique de la FHPALR

1950

Lorsque les premiers terrains de campings s'installent, il n'existe pratiquement aucune réglementation, au point qu'aux environs de 1950, le préfet de l'Hérault publie un petit opuscule qui groupe quelques textes imprécis.

1954

Un arrêté préfectoral crée un Comité Départemental des Colonies de Vacances et du Camping dans l'Hérault.

1958

M. de Brunélis et M. Bessil créent « l'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings Aménagés de l'Hérault ». Cette association compte 20 adhérents.

1960

Les confrères du Gard rejoignent l'Association qui devient « l'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings aménagés de l'Hérault et du Gard ».

1965

Les propriétaires des Pyrénées-Orientales se regroupent en Syndicat des Campings-Caravanings du Roussillon.

1970

L'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings de l'Hérault et du Gard se transforme en Syndicat afin d'adhérer à la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air.

1977

Création d'un syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air en Lozère.

1979

Création du Syndicat du Camping-Caravaning de l'Aude.

1985

Le syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air de la Lozère rejoint la Fédération Languedocienne de l'Hôtellerie de Plein Air et devient la Fédération Languedoc-Lozère de l'Hôtellerie de Plein Air.

1986

L'Aude rejoint la Fédération Languedoc-Lozère.

1988

La Fédération prend une envergure régionale avec l'adhésion des Pyrénées-Orientales, et devient la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon, faisant d'elle l'unique organisme professionnel de cette région. Elle regroupe actuellement 448 campings.